



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
3 avril 2001
Français
Original: anglais

Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

Points 20 a) et b), 33, 49 et 73 j), l), s), et w)
de l'ordre du jour

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis
par l'Organisation des Nations Unies, y compris
l'assistance économique spéciale : renforcement
de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence
fournie par l'Organisation des Nations Unies; assistance
économique spéciale à certains pays ou régions**

Culture de paix

**La situation au Timor oriental au cours de la période de
transition vers l'indépendance**

**Désarmement général et complet : consolidation de la paix
grâce à des mesures concrètes de désarmement; assistance
aux États pour l'arrêt de la circulation illicite et la collecte
des armes légères; trafic d'armes légères; armes légères**

Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

Lettre datée du 2 avril 2001, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte du relevé de conclusions du Président du Symposium international sur la prévention des conflits intitulé « Une culture de la prévention : la coordination entre des acteurs multiples, allant de l'ONU jusqu'à la société civile », qui s'est tenu les 13 et 14 mars 2001 à Tokyo.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre des points 20 a) et b), 33, 49 et 73 j), l), s) et w) de son ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente du Japon
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Kiyotaka Akasaka

**Annexe à la lettre datée du 2 avril 2001, adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Japon
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Symposium international sur la prévention des conflits :
Une culture de la prévention : la coordination entre des acteurs
multiples, allant de l'ONU jusqu'à la société civile**

13 et 14 mars 2001, Tokyo

Introduction

Le Symposium international sur la prévention des conflits intitulé « Une culture de la prévention : la coordination entre des acteurs multiples, allant de l'ONU jusqu'à la société civile », qui s'est déroulé les 13 et 14 mars 2001 à Tokyo, entendait examiner les moyens d'assurer une coordination effective entre les différents acteurs menant des activités de prévention des conflits tels que l'ONU, les autres organisations internationales, les organisations régionales, les gouvernements, les communautés locales et la société civile (y compris les organisations non gouvernementales), etc. Afin de mieux situer ce débat, le Symposium était axé sur deux sujets précis : « Armes légères : le cas du Cambodge » et « Conflit et développement : le cas du Timor oriental ». Cette manifestation était organisée par le Gouvernement japonais dans le cadre du suivi donné aux « Initiatives de Miyazaki du Groupe des Huit pour la prévention des conflits (voir le document A/55/161-S/2000/714) ». On trouvera une liste des participants au symposium dans l'appendice ci-joint.

Placé sous la présidence de M. Yasushi Akashi, Président du Centre japonais pour la diplomatie préventive et ancien Représentant spécial du Secrétaire général successivement pour le Cambodge et pour l'ex-Yougoslavie, le symposium s'est déroulé en deux séances plénières et deux réunions de sous-groupes. Une première séance plénière a servi d'introduction avec des exposés majeurs de représentants des différentes parties prenantes et a été suivie par les réunions des deux sous-groupes. Ces réunions se sont déroulées en parallèle et ont traité des deux sujets mentionnés plus haut. Une deuxième séance plénière a permis d'entendre de nouveaux exposés de représentants des différentes parties prenantes, ainsi que les conclusions des modérateurs des deux sous-groupes. Le Président a conclu le symposium en donnant lecture de son relevé de conclusions, qui a été rédigé en sa qualité de Président. Le texte de ce relevé de conclusions est reproduit ci-après.

Relevé de conclusions du Président

I. Débat en séance plénière

1. Questions fondamentales

Avec la multiplication des acteurs qui s'investissent aujourd'hui dans des activités de prévention des conflits, nous constatons l'existence d'une large gamme

d'efforts visant à prévenir les conflits sur le terrain. Le succès de ces mesures préventives repose sur la réalisation d'une coordination optimale entre tous ces acteurs, sur la base de leur rôle et de leurs avantages comparatifs respectifs. Le présent symposium s'inscrit dans le cadre du suivi des Initiatives de Miyazaki du Groupe des Huit pour la prévention des conflits, qui ont souligné l'importance d'une approche intégrée et globale. Outre ces aspects bien connus d'une approche plus efficace de la prévention des conflits, des recommandations concrètes ont été faites concernant deux questions, à savoir la collecte et la destruction des armes légères au Cambodge et la réconciliation et le développement au Timor oriental.

2. Nécessité d'une stratégie systématique regroupant l'ensemble des acteurs

À l'heure actuelle, la coordination entre les multiples acteurs de la prévention des conflits est inadéquate et insuffisante, ce qui se traduit par un manque d'efficacité ainsi que des échecs, les initiatives des différents acteurs allant parfois à contre-courant les uns des autres. Une coordination plus étroite pourrait réduire ou résoudre les difficultés auxquelles sont confrontés les acteurs concernés, favoriser une utilisation plus efficace des moyens employés et garantir que l'aide fournie bénéficie effectivement à ceux qui en ont le plus besoin.

Nous recommandons en conséquence que soient définies des pratiques optimales tenant compte des avantages respectifs des différents acteurs et de leur diversité, et ceci afin que nos efforts contribuent de façon plus efficace à la réalisation d'un objectif commun et cohérent. Cela dit, il convient de garder à l'esprit qu'une coordination excessivement formaliste risque d'agir comme un frein sur le dynamisme et sur l'esprit d'initiative des différents acteurs.

3. Prévention structurelle à long terme et gestion des crises à court terme

On convient généralement qu'il existe deux types d'activités de prévention des conflits. Le premier type d'activités s'attaque aux causes profondes des conflits et tente de jeter les fondements de sociétés pacifiques et stables. Ces activités se déclinent sur un registre varié, notamment sous la forme du développement entendu au sens large et général, d'une gouvernance à base de participation, d'une exploitation équitable des richesses naturelles, du renforcement des systèmes éducatifs, etc. Les situations d'extrême pauvreté, surtout dans les sociétés divisées par l'appartenance ethnique ou religieuse, offrent un terrain fertile à des conflits violents que l'extrémisme politique ou un brusque retournement de la tendance économique suffisent souvent à faire éclater. La consolidation de la paix après les conflits est essentielle si l'on veut prévenir une reprise des conflits.

La gestion de crise à court terme ou diplomatie préventive, quant à elle, consiste à repérer le plus tôt possible les endroits où un conflit violent risque d'éclater et les formes que ce conflit peut prendre, et à y réagir ou y faire face le plus rapidement et le plus fermement possible. Elle peut appliquer toute une gamme d'actions allant de la diplomatie préventive proprement dite à des mesures de coercition si nécessaire.

4. Les principales composantes d'une culture de la prévention

Parmi les éléments nécessaires à la mise en place d'une culture de prévention des conflits figurent la collecte et la destruction des armes légères, le retour et la réintégration des réfugiés, la réconciliation et le développement des communautés, l'adoption de mesures sociales et économiques visant à créer un climat favorable à la coexistence ou à éliminer les causes profondes des conflits et le renforcement des capacités locales de bonne gouvernance et de développement équitable et durable.

5. Recommandations à l'attention des acteurs

L'ONU et les autres organisations internationales devraient continuer à encourager l'adoption de normes et d'initiatives nouvelles. Elles devraient notamment assumer un rôle de chef de file dans la formulation et l'adoption d'initiatives internationales dans ce domaine. Les mesures adoptées contre le commerce illicite des diamants dans les zones de conflit et les restrictions imposées au commerce des armes légères constituent des exemples récents de ce genre d'initiatives.

L'ONU, les autres organisations internationales et les gouvernements sont instamment priés d'envisager d'associer les organisations non gouvernementales responsables à leurs politiques de prévention des conflits dès les phases de la conception et de la formulation. Se contenter d'essayer de coopérer avec ces organisations non gouvernementales après qu'une crise a éclaté ne saurait suffire.

Il convient donc de déployer des efforts plus substantiels en vue de fédérer l'ensemble des parties prenantes à la prévention des conflits.

L'ONU et les autres organisations internationales sont également invitées à prendre la direction, selon qu'il convient, de la coordination de l'ensemble des acteurs engagés dans la prévention des conflits. Elles devraient également pousser plus avant leur coordination interne, y compris sur le terrain. C'est un fait admis que le lancement d'une opération est le moment le plus favorable pour organiser la coordination.

Les gouvernements sont priés de faire preuve de plus de souplesse dans leur gestion de l'aide publique au développement et de partager les informations dont ils disposent, et cela en vue d'aider et d'encourager les organisations non gouvernementales actives dans le domaine de la prévention des conflits.

Les membres de la société civile locale, et notamment les organisations non gouvernementales, peuvent jouer un rôle décisif dans des stratégies verticales de prévention des conflits émanant de la base. Ainsi, par exemple, en matière d'éducation, voire de réconciliation, il conviendrait d'adopter une initiative majeure de création de capacités qui aurait pour objet de renforcer le rôle positif que peuvent jouer les organisations non gouvernementales locales et internationales tout en leur permettant de préserver leur autonomie et leur identité. Ceci dit, les organisations non gouvernementales devraient faire en sorte que leurs activités correspondent à leurs domaines de compétence. Étant donné la complexité des problèmes politiques et humanitaires sur le plan local, les organisations non gouvernementales auraient davantage à renforcer leurs compétences, et notamment leur capacité d'analyse.

La promotion d'une culture de la prévention dans les pays exempts de conflit devrait inclure des efforts tendant à faire en sorte que les programmes scolaires re-

flètent l'importance de la coopération internationale. Les médias peuvent eux aussi jouer un rôle important dans la diffusion d'informations sur la prévention des conflits auprès du grand public; ils devraient s'y appliquer avec soin et en faisant preuve de leur sens des responsabilités s'ils veulent que ce rôle soit utile et efficace. À l'inverse, il est constant que les médias ont parfois servi à attiser des conflits.

II. Réunions des sous-groupes

1. Les armes légères et le Cambodge

Exposés principaux

Le débat au sein du sous-groupe 1 a porté principalement sur le problème posé par la facilité excessive et déstabilisatrice avec laquelle on peut se procurer des armes légères, et plus précisément sur la collecte et la destruction de ce genre d'armes au Cambodge, pays où il a été finalement mis un terme à des guerres civiles prolongées. En effet, l'excessive facilité qu'il y a à se procurer ce genre d'armes constitue une menace grave contre la sécurité intérieure, la stabilité et le développement social et économique.

À la fin de la séance plénière d'hier et avant la réunion du sous-groupe, nous avons entendu le très important exposé du général HOK Lundy, Directeur général de la police nationale du Cambodge, qui a décrit l'ensemble des mesures prises par le Gouvernement royal cambodgien pour collecter et détruire ces armes. Plus de 100 000 armes ont déjà été collectées, dont environ un tiers ont été détruites. Des mesures sont également prises en vue de prévenir le transfert de ce genre d'armes vers des pays voisins. S'étant rendu compte des efforts courageux déployés par le Gouvernement royal du Cambodge, la communauté internationale et diverses organisations non gouvernementales, y compris des organisations locales comme le Groupe de travail pour la réduction du nombre des armes, se sont mobilisées en vue de coopérer à ces efforts et d'apporter leur aide; cependant, comme il faudra plus de temps et d'efforts encore pour résoudre ce problème, il y faudra également un surcroît d'aide et de coopération de la part d'acteurs autres que le Gouvernement cambodgien.

Après l'exposé du général HOK Lundy, le sous-groupe 1 a commencé ses travaux en écoutant trois autres exposés, le premier par M. UNG Samy, Gouverneur de la province de Pursat, sur la situation actuelle et les défis posés par le problème des armes légères dans sa province; le deuxième par le général (c.r.) Henny J. van der Graaf, Directeur du projet d'aide de l'Union européenne à la réduction du nombre des petites armes au Cambodge, sur ses activités dans ce pays et sur plusieurs projets concrets en cours de réalisation; et le troisième, par M. Osanai, Sous-Directeur général au Ministère des affaires étrangères du Japon, sur la politique japonaise d'aide au Cambodge dans le cadre de projets relatifs aux armes légères.

Résumé du débat

- Il convient d'abord de rappeler que c'est à l'initiative du Gouvernement et du peuple cambodgiens qu'ont été intensifiés les efforts de désarmement et de démobilisation de ces dernières années, efforts sans lesquels il serait impossi-

ble d'encourager ou d'améliorer la paix et la sécurité intérieures et le développement économique et social.

- Deuxièmement, un certain nombre d'initiatives et de projets visant à collecter et à détruire les armes sont actuellement en cours ou sur le point d'être lancés au Cambodge.
- Troisièmement, le succès de ces efforts dépend dans une large mesure de la mise en place d'une police et de forces de sécurité capables de garantir aux citoyens ordinaires qu'ils n'ont pas besoin de posséder des armes pour défendre leur vie et leurs biens.
- Quatrièmement, il faudra prendre des mesures efficaces d'interdiction du trafic illicite d'armes légères à destination des pays voisins, faute de quoi tous les efforts déployés pour faire en sorte qu'il ne soit plus aussi facile de se procurer ce genre d'armes sont voués à l'échec.
- Cinquièmement, il convient d'encourager une démarche globale qui implique non seulement le désarmement et la démobilisation, mais aussi le développement économique et social.
- Sixièmement, tous les participants ont souligné le rôle important que les diverses sociétés civiles peuvent jouer en matière de sensibilisation du grand public.
- Septièmement, il importe au plus haut degré de coordonner les efforts des différents acteurs.

2. Sous-groupe 2 : Conflit et développement au Timor oriental

Le sous-groupe sur les relations entre les conflits et le développement au Timor oriental couvrirait un large éventail de problèmes avant de se concentrer sur la question de la réconciliation et de ses liens avec le développement du Timor oriental. Parmi les mesures de portée générale qui ont été proposées, on retiendra les suivantes :

- Il devrait y avoir une forte participation des communautés locales dans les projets et une bonne coordination entre toutes les parties prenantes aux activités de développement;
- Des mesures d'urgence devraient immédiatement être prises pour faire face à la désorganisation économique qu'entraînera le départ de l'Administration des Nations Unies. Il faudra notamment gérer la hausse brutale du chômage consécutive à ce départ et lancer des projets dans les zones rurales pour la contenir;
- Il faudrait redoubler d'efforts pour encourager les ONG présentes au Timor oriental du temps de l'administration indonésienne à y revenir;
- La communauté internationale devrait soutenir fermement le processus d'édification nationale entrepris par le Timor oriental, pour gérer la montée des conflits et des tensions sociales à laquelle il faut s'attendre immédiatement après l'indépendance;
- La police devrait être mieux formée (notamment à respecter les droits des citoyens tout en disposant de pouvoirs renforcés en matière de lutte contre la criminalité);

- L'égalité des sexes est importante et des stratégies très spécifiques, visant notamment à renforcer les capacités des femmes à long terme, doivent être élaborées pour la promouvoir.

Le sous-groupe envisage la question de la réconciliation et du développement du Timor oriental, sous deux aspects différents : celui de la réconciliation entre Est-Timorais et celui de la réconciliation entre le Timor oriental et l'Indonésie.

Pour ce qui est de promouvoir la réconciliation entre Est-Timorais, les idées suivantes ont retenu l'attention du sous-groupe :

- La réconciliation et le développement vont de pair, et le progrès économique et la prospérité sont autant de remparts contre la montée des conflits;
- La réconciliation et la justice sont indissociables l'une de l'autre, mais la jonction entre les deux est difficile à faire; il faut donc financer généreusement l'étude des liens qui les unissent;
- Le rôle des conseils de médiation communautaires, tels qu'il en existe déjà à Covalima, devrait être étendu aux questions de réconciliation. La faisabilité de la création de centres polyvalents de conseil juridique devrait être étudiée;
- Des stratégies visant à encourager les pratiques informelles de réconciliation de même qu'à garantir la pérennité des mécanismes judiciaires existants, une fois l'ONU partie, doivent être définies;
- L'admission du Timor oriental au sein de l'ANASE est un élément important de la stratégie de consolidation de la réconciliation entre l'Indonésie et le Timor oriental, aussi doit-elle être soutenue par la communauté internationale;
- Les relations commerciales entre l'Indonésie et le Timor oriental, plus particulièrement les échanges transfrontaliers, sont vitales pour le succès de la réconciliation entre les deux pays et doivent donc être facilitées par la communauté internationale;
- Les médias, la radio en particulier, jouent un rôle important dans la promotion de la réconciliation au Timor oriental. La radio et la presse écrite doivent être renforcées. Il est urgent de garantir la fiabilité de l'information concernant la sécurité et les conditions économiques au Timor oriental, qui est diffusée auprès des réfugiés est-timorais et au Timor occidental. Il est souhaitable que les personnes réfugiées au Timor occidental aient accès aux journaux et aux émissions de radio du Timor oriental;
- L'Indonésie doit être amenée à respecter ses engagements et à enquêter et faire rapport en toute bonne foi sur les aspirations des réfugiés est-timorais au Timor occidental ou alors à confier cette tâche à un organe indépendant.

Appendice^{*}

^{*} L'appendice est distribuée uniquement dans la langue de l'original.

